



**Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
de Champagne-Ardenne**

**Séance du 9 février 2011
Avis n°2011-1**

Avis sur les listes régionales relatives à la Stratégie de Création d'Aires Protégées (SCAP)

Vu le projet d'annexe régionale commune aux départements des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne, qui recense les espèces, les habitats et les sites d'intérêt géologique pour lesquels la création d'aires protégées est à envisager dans la région Champagne-Ardenne,
Vu les éléments scientifiques apportés en séance,

Article 1 :

- Le CSRPN valide avec modifications assorties de compléments d'informations, la liste des espèces et la liste des habitats de la région Champagne-Ardenne. Les listes modifiées sont annexées à cet avis.

Article 2 :

- Le CSRPN émet un avis favorable sur le contenu et n'apporte pas de modifications à la liste des sites d'intérêt géologique de la région Champagne-Ardenne, telle qu'elle est présentée par le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Fait à Châlons-en-Champagne, le **8 AVR. 2011**

Le président du CSRPN

Daniel YON